



Institut national des sciences mathématiques  
et de leurs interactions (Insmi)

## Campagne 2025 d'accueil de chercheuses et de chercheurs étrangers sur « postes rouges »

L'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions du CNRS lance son appel 2025 pour l'accueil, au sein des Unités Mixtes de Recherche (UMR) et des Fédérations de Recherche (FR) de collègues étrangères et étrangers sur postes de moyenne durée dits "postes rouges". Ces séjours sont d'une durée de 3 mois et bénéficient de conditions privilégiées.

L'accueil concerne les collègues de tous les niveaux d'ancienneté (niveaux maîtresse ou maître de conférences ou assimilé, professeure ou professeur des universités ou assimilé), **sur projet scientifique mentionnant un binôme membre de l'UMR ou de la FR d'accueil.**

### Informations pour les candidates et candidats

**Éligibilité** : être en poste dans une institution à l'étranger. Tous les niveaux d'ancienneté sont possibles (équivalents CR/MCF ou DR/PR assistant, associé ou titulaire).

**Durée** : s'engager à faire un séjour d'une durée de 3 mois dans un laboratoire en France. Des périodes plus courtes ne peuvent pas être financées dans le cadre de ce programme.

**Période** : la campagne actuelle concerne des invitations qui se tiendront entre le 1<sup>er</sup> février 2025 et le 30 novembre 2025.

**Soutien financier** : sont pris en charge les frais de voyage, de visa, d'hébergement et de restauration pendant la durée du séjour. Les modalités plus précises sont à discuter avec la direction du laboratoire d'accueil.

#### Dossier de candidature (en français ou en anglais)

- Un CV (avec liste de publications)
- Un projet scientifique spécifique pour le séjour, mentionnant la/le binôme scientifique dans le laboratoire choisi.
- Les dates provisoires du séjour entre le 1<sup>er</sup> février 2025 et le 30 novembre 2025.
- Une lettre / copie de courriel d'invitation de la part du laboratoire identifié.

#### A qui envoyer le dossier ? :

Selon les cas :

- à la direction du laboratoire d'accueil qui fera la proposition,
- ou bien à la direction de l'IRL qui fera la proposition,
- ou bien à la porteuse / au porteur d'IRN qui fera la proposition.

**Date limite des remontées des dossiers  
des candidates et candidats aux UMR / FR / IRL / IRN :**  
**30 septembre 2024**



Institut national des sciences mathématiques  
et de leurs interactions (Insmi)

## Informations pour les directrices et directeurs d'UMR, de FR et d'IRL de l'Insmi, ou porteuses et porteurs d'IRN de l'Insmi

### Deux modes de financement possibles :

En 2025, un maximum de **20 invitations** sera disponible dont :

- 6 invitations sous forme de contrat à durée déterminée (avec ouverture obligatoire d'un compte bancaire en France et impliquant des charges sociales) ;
- 14 invitations sous forme de remboursement de frais de mission via les laboratoires (impliquant notamment l'application de la réglementation applicable aux missions), soutenus à hauteur d'un forfait de 10 000€ alloués par l'Insmi sous forme de crédits de fonctionnement et d'investissement (FEI).

### Transmission des dossiers à l'Insmi :

- **Direction des UMR** : les dossiers de candidature soutenus par le laboratoire devront être classés par ordre de préférence avec, pour chaque dossier, l'indication du mode de financement (CDD ou forfait) privilégié au regard du profil d'invité proposé.

- **Direction des FR** : les dossiers de candidature soutenus par la Fédération de recherche devront être classés par ordre de préférence avec, pour chaque dossier, l'indication du mode de financement (CDD ou forfait) privilégié au regard du profil d'invité proposé et après échange, le cas échéant, avec la direction de l'UMR gestionnaire de la FR. Les dossiers contiendront également l'accord-écrit des directrices et des directeurs des laboratoires gestionnaires du projet.

- **Direction des IRL, porteuses et porteurs d'IRN** : les dossiers de candidature soutenus par le laboratoire devront être classés par ordre de préférence avec, pour chaque dossier, l'indication du mode de financement (CDD ou forfait) privilégié au regard du profil d'invité proposé.

Les dossiers contiendront également l'accord écrit des directrices et directeurs des laboratoires sollicités pour l'accueil en France.

**Date limite des remontées à l'Insmi :**

**31 octobre 2024**

à l'adresse : [insmi.international@cnrs.fr](mailto:insmi.international@cnrs.fr)

avec [postes rouges] dans l'objet du courriel.